COPIE

Montreuil-en-Touraine

Extrait du registre des délibérations
Ville de Montreuil en Touraine

Conseil Municipal
Séance du 12 février 2024

■ Délibération n°2024-03

TARIFS PÉRISCOLAIRES

Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de présents : 08
Nombre d'exprimés : 08

Date de la convocation : 05 février 2024

L'an deux mil vingt quatre, le douze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Claude Cicutti, Maire.

Présents : Claude Cicutti ; Sylvain Pason; Gertrude Lejeune; Mireille Cicutti ; Annabelle Sellier ; Aurélie Gabillon ; Didier Maurice ; Philippe Morlec ;
Absents : Christophe Béline ; Cindy Desroches ; Marie Dufour ;Anne-Laure Gautron ; Eloïse Meslet ; Théo Valibus
Absent excusé :
Secrétaire de séance : Sylvain Pasnon

Monsieur le Maire explique que la tarification sociale a été mise en au 1er janvier 2024 par délibération 2023-033 du 17 octobre 2023. Les tarifs périscolaires devant être révisés chaque année, la commission scolaire s'est réunie le 8 janvier 2024 et propose les tarifs suivants :

CANTINE	TARIFS 2021-2022	TARIFS 2022	TARIFS 2023	TARIFS 2024
MATERNELLE/PRIMAIRE	2,95 €	3,18 €	3,40 €	**3,40 €**
ADULTES	4,70 €	5,08 €	5,44 €	**5,44 €**
PERSONNEL COMMUNAL	4,05 €	4,37 €	4,68 €	**4,68 €**

GARDERIE	TARIFS 2021-2022	TARIFS 2022	TARIFS 2023	TARIFS 2024
DEMI-HEURE	0,45 €	0,45 €	0,45 €	0,50 €

Le Conseil Municipal, après délibération décide à l'unanimité d'appliquer les tarifs proposés à compter du 1er mars 2024 pour les tarifs de garderie, les tarifs de cantine restent inchangés.

Fait et délibéré le 12/02/2024
Claude CICUTTI
Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
037-213701584-20240212-2024-03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 14/02/2024
Publication : 13/02/2024
Pour l'autorité compétente par délégation